

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	84	5715	1809	417	82
		Bacheliers technologiques toutes séries	84	2063	412	336	84

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	1016	378	111	18	22 %
			Masculin	4699	1431	306	64	78 %
			Total	5715	1809	417	82	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	301	43	28	7	8,3 %
			Masculin	1762	369	308	77	91,7 %
			Total	2063	412	336	84	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	174	1	1	0	0 %
				Sans mention	2383	180	10	4	4,9 %
				AB	1590	771	101	26	31,7 %
				B	817	686	197	45	54,9 %
				TB	195	164	102	7	8,5 %
				TBF	10	6	6	0	0 %
				Total	5169	1808	417	82	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	17	0	0	0	
				Sans mention	80	0	0	0	
				AB	105	1	0	0	
				B	75	0	0	0	
				TB	17	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	0	0	0	
				Total	295	1	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	91	0	0	0	
				AB	44	0	0	0	
				B	46	0	0	0	
				TB	45	0	0	0	
				TBF	7	0	0	0	
				Total	233	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	11	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	18	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	126	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	1164	105	74	24	28,6 %
				AB	533	167	136	43	51,2 %
				B	202	111	100	13	15,5 %
				TB	36	26	23	4	4,8 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	2063	412	336	84	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	4025	1486	293	47	57,3 %
			En réorientation	1075	267	110	30	36,6 %
			Non scolarisés	468	35	8	4	4,9 %
			Scolarité étrangère	77	6	1	0	0 %
			Autres	70	15	5	1	1,2 %
			Total	5715	1809	417	82	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	1622	367	302	75	89,3 %
			En réorientation	243	33	26	6	7,1 %
			Non scolarisés	187	8	5	2	2,4 %
			Scolarité étrangère	3	1	0	0	0 %
			Autres	8	3	3	1	1,2 %
			Total	2063	412	336	84	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	1662	739	163	26
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1649	722	165	23
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	387	81	16	3
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	167	37	8	0
			Autres doublettes	1000	202	59	26

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	1411	387	335	83
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	172	2	0	0
			Autres doublettes	386	20	1	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	34,2 %	41,5 %	39,7 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33,9 %	40,5 %	40,1 %	29,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	8 %	4,5 %	3,9 %	3,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	3,4 %	2,1 %	1,9 %	0 %
		Autres doublettes	20,6 %	11,3 %	14,4 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Informatique (9515)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	71,7 %	94,6 %	99,7 %	98,8 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	8,7 %	0,5 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	19,6 %	4,9 %	0,3 %	1,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et de terminale, résultats des épreuves anticipées de français	- Bulletins (notes et appréciations) de 1ère et Terminale plus assiduité	Très important
	Notes obtenues aux épreuves du bac / DAEU et dans le supérieur pour les candidats bacheliers	- Notes du bac/ DAEU /brevet français - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) plus certificat de mise à niveau en langue française - Notes du supérieur - Notes de MAN	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations dans les matières précitées.	•Bulletins •Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et appréciations dans les matières précitées. Autonomie, progression, assiduité	•Bulletins •Fiche avenir •Projet de formation motivé	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	•Projet de formation motivé	Très important
	Fiche avenir	•Fiche avenir	Très important
	Entretien	- Participation obligatoire à l'entretien si un entretien est proposé et organisé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir l'esprit d'équipe	•Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé	Important
	Savoir s'impliquer dans ses études	•Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé	Important
	Investissement et engagement au sein d'un collectif	•Section « Activités et centres d'intérêt » •Projet de formation motivé	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers sont évalués sur un plan qualitatif, en prenant en compte les éléments suivants : les activités et centres d'intérêt, les bulletins scolaires, la fiche Avenir et le projet de formation. Une attention particulière est accordée aux avis des proviseurs et des équipes pédagogiques.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le recours au module d'aide à la décision de Parcoursup, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Les dossiers ont ensuite été évalués par deux enseignants. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir, projet de formation et fiche de renseignements complémentaires.

La moyenne des notes issues de ces deux évaluations et de la note obtenue par le biais du module d'aide à la décision a permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé ; ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. S'ils sont encouragés à se faire relire, les candidats ne devraient pas pour autant déléguer à autrui la rédaction du dossier ; les discordances entre le niveau académique d'un élève en expression écrite et le style du dossier jettent le doute sur le caractère personnel de la candidature.

Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section Activités et centres d'intérêt.

Signature :

Hassine MOUNGLA,

Directeur de l'établissement IUT de Paris - Rives de
Seine - Université Paris Cité